

« *Le Testament de Saint Paul* »

ou « Les épîtres pastorales »

à *Timothée et Tite*

Introduction – Traduction – Explication

*... L'Église du Dieu vivant
qui est colonne et base de la Vérité :
ce mystère de la piété, si grand...*

1 Tim.3/15

-Épître à Tite-

« La piété est la disposition d'esprit par laquelle l'être humain se relie à son Créateur. Ce lien
« ajuste la pensée humaine à la pensée divine. Cet ajustement procure la justice et amène ainsi
« la justification, laquelle à son tour procure la paix du cœur qui s'épanouit en action de grâce :
« ainsi les dons divins font retour à leur auteur : le Père de toute tendresse et de toute
« miséricorde. »

Robert B.

Préface pour les Épîtres à Timothée et à Tite...

Les Épîtres pastorales...

Trois courtes lettres, à vrai dire, écrites à la hâte par l'apôtre Paul à deux de ses rares disciples restés fidèles.

Voir cette préface en Timothée 1

ooo

-Épître à Tite-

Chapitre 1 -

Ch.1/1 – Paul, serviteur de Dieu, apôtre de Jésus-Christ, selon la foi des élus de Dieu et la sur-connaissance de la Vérité, cette vérité conforme à la piété, 2- par laquelle nous avons l'espérance de la vie impérissable, que Dieu nous a promise, lui qui ne ment pas, dès les temps séculaires ; 3- et qui nous a manifesté au moment qu'il a jugé favorable, son Verbe dans une proclamation qui m'a été confiée à moi, selon l'ordre de notre Dieu Sauveur ; 4- à Tite, mon enfant reconnu pour tel, selon notre foi commune : grâce et paix de la part du Dieu Père et du Christ Jésus notre Sauveur. 5- Si je t'ai laissé en Crète, c'est pour que tu présides à l'organisation régulière de tout ce qui est encore à organiser, et que tu établisses sur la partie habitée de l'île des anciens, comme je te l'ai prescrit, 6- s'il s'en trouve un qui soit irréprochable, homme d'une seule femme, ayant des enfants croyants, soumis, à l'abri de toute accusation d'inconduite. 7- Car il faut que l'Évêque soit sans reproche, comme intendant de la Maison de Dieu ; qu'il ne soit pas enclin au vin, ni voleur, ni avide d'un gain malhonnête ; 8- mais hospitalier, ami du bien, sage, juste, pieux, tempérant, 9- tenant avant tout la parole de la foi selon la doctrine, afin qu'il soit compétent, aussi bien pour argumenter selon l'enseignement salubre que pour convaincre d'erreur les opposants. 10- Car ils sont nombreux les révoltés, qui usent d'un verbiage insensé pour séduire et tromper : surtout ceux qui sont de la Circoncision. 11- Il faut leur fermer la bouche à ces gens qui bouleversent les foyers en enseignant ce qu'il ne faut pas en vue d'un gain honteux. 12- L'un d'entre eux qui fut chez eux prophète, l'a dit : 13- « Crétois, tous menteurs, méchantes bêtes, ventres paresseux ». Témoignage vrai. Voilà pourquoi il faut leur faire honte continuellement, afin qu'ils reçoivent la santé dans la foi, 14- et qu'ils cessent de prêter attention aux mythes judaïques et aux préceptes d'hommes qui se sont détournés de la Vérité. 15- Tout est pur pour les purs, mais pour ceux qui sont souillés et infidèles rien n'est pur ; ce qui est souillé chez eux, c'est leur intelligence et leur conscience. 16- Ils prétendent connaître Dieu mais ils le renient par leurs actes. Ils sont abominables, autant qu'infidèles et inaptes à toute œuvre bonne.

Chapitre 1 - explication

Ch.1/1 – Paul, serviteur de Dieu, apôtre de Jésus-Christ, selon la foi des élus de Dieu et la sur-connaissance de la Vérité, cette vérité conforme à la piété, ¹ 2- par laquelle nous avons l'espérance de la vie impérissable, que Dieu nous a promise, lui qui ne ment pas, dès avant les temps séculaires ² ; 3- et qui nous a manifesté au moment qu'il a jugé favorable, son Verbe dans une proclamation qui m'a été confiée à moi, selon l'ordre de notre Dieu Sauveur ³ ; 4- à Tite,

¹ - **Ch.1/1 – « selon la foi »** : le texte est ambigu : il peut signifier que Paul est l'apôtre de la foi que partagent avec lui les élus de Dieu ; ou bien que ce sont ces élus de Dieu qui ont reconnu par la foi que Paul est apôtre de Dieu et de Jésus-Christ.

« **la sur-connaissance** » : ce mot précise le mot « foi », qui est non seulement l'adhésion de principe à Jésus comme Sauveur et fils de Dieu, mais aussi l'intelligence de la Vérité, c'est-à-dire de son Mystère, du mystère de la piété. « La foi, dit saint Thomas, est l'adhésion de l'intelligence à la vérité révélée ». Paul est le messenger et le docteur de cette sur-connaissance, accomplissant ainsi l'apostolat qui lui est confié sur un « ordre » (v.3). Saint Paul unit dans une même affirmation la Vérité dont il est le maître et docteur et sa vocation d'apôtre. Il s'engage personnellement de tout son être, de tout son « poids » dans la Foi qu'il professe.

« **conforme à la piété** » : (cf. 1 Tim. 3/14s). La piété est l'attitude vraie de la créature humaine, conformément à ce qu'elle est, face à la Parole de Dieu ; c'est l'attitude vécue à Nazareth, car c'est le Mystère de la piété, vécu par St Joseph et Ste Marie qui nous a donné le Christ.

² -**2- « par laquelle »** : le texte est très serré : litt. « sur l'espérance ». Paul unit très étroitement la piété et l'espérance, l'espérance dérivant de la piété, et non pas seulement de la foi dans les promesses ; car il faut que la piété conduise tout le comportement selon la loi naturelle spécifique et divine de la nature. Mais c'est évidemment en fonction de l'espérance que l'on accepte de s'engager dans une autre voie que « la folle tradition héritée de nos pères » (1 Pe.1/18). Sinon la pression de ce monde est plus forte : elle l'a été pour les chrétiens jusqu'à nos jours.

« **la vie impérissable** » : il faut écarter le mot « éternelle » pour traduire le mot « séculaire », « aiônion ». « aiôn » veut dire simplement « siècle », ou durée très longue, mais non point « éternelle » au sens que la philosophie a donné à ce mot. La traduction la plus juste conforme à la promesse du Seigneur (Jn.5/24, 8/51, 11/25-26), etc...) est assurément « impérissable ». Le véritable accomplissement des promesses est la suppression de la mort, - « C'est par l'envie du Diable que la mort est entrée dans le monde » (Sag. 2/24) - et pas seulement la résurrection du « dernier jour », comme Marthe l'exprimait déjà devant le tombeau de son frère. C'est la transformation « de notre corps de misère en corps de gloire », comme St Paul l'exprime dans le ch.3 aux Philippiens. L'Église d'ailleurs l'a bien compris ainsi, le jour de la Transfiguration dans sa Liturgie. « Nous ne mourrons pas tous, mais tous nous serons transformés... » (1 Cor.15/50s).

« **dès avant les temps séculaires** » : le Texte porte bien le mot « avant », c'est-à-dire avant les temps du péché, donc au commencement, au Paradis terrestre. « Dieu a créé l'homme incorruptible, il en a fait une image de sa propre nature ». (Sag.2/23-24). C'est donc la promesse de la vie donnée à Adam, à condition qu'il ne transgresse pas la virginité sacrée. Ainsi St Paul ne voit qu'une seule promesse : la promesse du Verbe de Dieu est la même dès avant les temps séculaires et dans l'histoire attestée par la Résurrection de Celui qui l'a professée.

³ -**3- « il nous a manifesté son Verbe »** : le meilleur développement de cette pensée se trouve dans les 5 premiers versets de la 1^{ère} épître de St Jean. Jésus est la manifestation vivante du

mon enfant reconnu pour tel, selon notre foi commune : grâce et paix de la part du Dieu Père et du Christ Jésus notre Sauveur. 5- Si je t'ai laissé en Crète, c'est pour que tu présides à l'organisation régulière de tout ce qui est encore à organiser, et que tu établisses sur la partie habitée de l'île des anciens, comme je te l'ai prescrit, ⁴ 6- s'il s'en trouve un qui soit irréprochable, homme d'une seule femme, ayant des enfants croyants, soumis, à l'abri de toute accusation d'inconduite. ⁵ 7- Car il faut que l'Évêque soit sans reproche, comme intendant de la Maison de Dieu ; qu'il ne soit pas dominateur, ni irritable, qu'il ne soit pas enclin au vin, ni voleur, ni avide d'un gain malhonnête ; 8- mais hospitalier, ami du bien, sage, juste, pieux, tempérant, 9- tenant avant tout la parole de la foi selon la doctrine, afin qu'il soit compétent,

« vrai homme », conforme à la nature virginale d'avant le péché, et il est venu « en fils » (Hb.1/3) pour attester la valeur éternelle, conforme au Verbe éternel de Dieu, de la foi de ceux qui l'ont engendré.

« **une proclamation** » : ou une « publication » : par ce mot Paul désigne à la fois la démonstration de la Vérité que Jésus nous a faite lui-même et qu'il a confiée ensuite à ses Apôtres. « Annoncez l'Évangile à toute créature ». Paul entend bien donner la même prédication que Jésus, comme témoin de la démonstration faite par l'unique Maître. Si Paul et les Apôtres furent tellement zélés pour proclamer la parole de Vérité, c'est qu'ils en voyaient toute la portée pratique en vue de la réalisation de l'espérance par l'abolition du péché de génération. Mais aucun homme n'accepterait de mourir pour une Encyclique sur la question sociale.

⁴ -5- « **organisation** » : elle repose avant tout sur un homme que Paul appelle d'abord ici un « Ancien » - qui a donné « prêtre » - et ensuite plus bas « évêque » qui a donné « évêque ». Peu importe le nom : c'est la pensée de l'Apôtre qui importe et sa première préoccupation à laquelle sont subordonnées toutes les conditions que doit remplir un tel homme : qu'il soit capable d'enseigner la doctrine « de santé », la doctrine salubre (hygiène, comme en Tim.). D'où l'on voit que l'Apôtre espère qu'une seule génération doit suffire pour arracher ceux qui comprennent l'Évangile à l'ornière du péché, afin qu'ils obtiennent la Justice conforme à la Vérité, pour que le Salut puisse être manifesté, qu'advienne le Royaume du Père : de Dieu comme Père.

« **la partie habitée de l'île** » : c'est le premier sens du mot « polis » employé ici en sing. Il n'y a pas qu'une seule ville en Crète ; il faut donc prendre ce mot dans son sens de « résidence », lieux habités et cultivés.

⁵ -6- « **s'il s'en trouve un** » : s'il s'en trouve un dans un lieu donné. Tite aura donc un discernement à faire, afin de ne pas confier à n'importe qui cette organisation de l'Église. Là encore, indication précieuse pour l'histoire : car les Églises antiques qui furent florissantes et conquérantes ont reposé sur quelques hommes qui avaient reçu des Apôtres la mission de l'Évangélisation et de la doctrine. Or il n'y avait à cette époque ni séminaires, ni noviciats, ni vœux de religion...

« **homme d'une seule femme** » : il s'agit donc d'un homme sûr, en bonne position humaine, bien établi sur l'ordre patriarcal de la Loi ancienne, que ce soit celle de Moïse, ou celle des peuples qui avaient aussi leurs traditions de solidité familiale et matrimoniale. Il ne faut rien détruire... Ils ont des enfants au moment de leur conversion, ils doivent les élever dans la foi et la piété ; mais évidemment la vraie connaissance de l'Évangile, du « mystère de la piété », les fait passer dans l'Ordre vrai, qui n'est pas celui de la génération charnelle, mais celui de la génération spirituelle, dont Jésus est le premier-né et l'Archétype. Il n'est nullement question pour un tel homme de se séparer de sa femme, ni de ses enfants. La « maison » dépendait étroitement du « paterfamilias ». Il doit seulement orienter sa conduite selon la Foi, selon Rom. 6/13-19, 12/1-3, etc...

aussi bien pour argumenter selon l'enseignement salubre que pour convaincre d'erreur les opposants. ⁶ 10- Car ils sont nombreux les révoltés, qui usent d'un verbiage insensé pour séduire et tromper : surtout ceux qui sont de la Circoncision. 11- Il faut leur fermer la bouche à ces gens qui bouleversent les foyers en enseignant ce qu'il ne faut pas en vue d'un gain honteux. ⁷ 12- L'un d'entre eux qui fut chez eux prophète, l'a dit : 13- « Crétois, tous menteurs, méchantes bêtes, ventres paresseux ». Témoignage vrai. Voilà pourquoi il faut leur faire honte continuellement, afin qu'ils reçoivent la santé dans la foi, 14- et qu'ils cessent de prêter attention aux mythes judaïques et aux préceptes d'hommes qui se sont détournés de la Vérité. ⁸ 15- Tout est pur pour les purs, mais pour ceux qui sont souillés et infidèles rien n'est pur ; ce qui est souillé chez eux, c'est leur intelligence et leur conscience. 16- Ils prétendent connaître

⁶ -**7-9 « l'évêque »** : appelé précédemment « prêtre » ou « ancien ». Intendant de la maison de Dieu, comme cela est précisé en 1 Tim.3/1s.

« **dominateur** » : « authadès » : n'en faisant qu'à sa tête avec une nuance d'orgueil et de superbe. C'est la tentation de celui qui a autorité, et qui s'imagine que l'autorité, à elle seule, lui donne intelligence et compétence. L'expérience prouve qu'il n'en est rien, et qu'en général l'autorité n'a pas le charisme ni la science. C'est la rançon de la parole du Seigneur : « Celui qui veut être le premier sera le dernier de tous... » et « Celui qui s'élève sera abaissé » ; et aussi Lc.16/14-15.

« **tenant avant tout** » : il devra donc s'effacer lui-même devant la Vérité dont il est le témoin et le messager. Il est serviteur de la Parole de Dieu : il est donc suprêmement important qu'il la connaisse et la comprenne... Idéal rarement réalisé. Jusqu'à Vatican II, les Pères du Concile se sont toujours considérés eux-mêmes comme serviteurs et soumis à la Parole de Dieu. Ce n'est que tout récemment que l'Église s'est idolâtrée elle-même, pour « faire » l'Évangile et l'adapter au monde. C'est là que nous voyons un signe évident que la fin du temps des nations est arrivée.

⁷ -**10- « révoltés »** : ou « insoumis », ou « non obéissants » à la Parole de l'Évangile. Gens qui ne veulent pas admettre que la Sainte Génération du Christ les mette dans leur tort. Tels sont ceux de la Circoncision qui n'ont pour Dieu « que leur ventre » : leur puissance génétique, et qui mettent leur gloire dans leur lignée charnelle.

« **les foyers** », ou « les maisons » : faut-il admettre que ces gens-là ont déjà pris tellement d'importance dans l'Église ? Il faut hélas reconnaître que dans la suite des siècles, l'Église « consacrée » n'a plus été faite de maisons, mais de « casernes » où ont vécu emmurés des armées de célibataires, hommes et femmes, rigoureusement séparés. Pour garder la virginité, fallait-il séparer ce que Dieu a uni ? Moindre mal, pense-t-on... Là nous dénonçons le piège diabolique le plus fantastique qui a empêché le Royaume de Dieu, parce qu'il a rendu inimitable l'exemple du Foyer, de la Maison de Nazareth, où la sainte virginité était le sceau de l'Alliance et de la condition de l'amour sans tache.

« **enseignant ce qu'il ne faut pas** » : ce qui fut enseigné aux Galates par les Judaïsants, à savoir de mettre leur espérance dans la Loi de Moïse et la Circoncision, en retenant les chrétiens dans la prévarication d'Adam sous le couvert de la Loi et de la « religion ». Ainsi les « morales conjugales », jusqu'à nos jours...

⁸ -**13- « leur faire honte »** : les mettre dans la confusion, « continuellement » le latin a traduit « duré » : sévèrement, durement. Sans tergiverser. Pédagogie exigeante, fort contraire à nos « droits de l'homme » ! mais nécessaire si l'on veut obtenir ce que promet l'Espérance apostolique. Il faut à tout prix plier l'homme charnel sous le jugement de Dieu, pour qu'il vienne à la repentance. Sinon il devra mourir pour subir le jugement de Dieu, pour qu'il vienne à la repentance.

Dieu mais ils le renient par leurs actes. Ils sont abominables, autant qu'infidèles et inaptes à toute œuvre bonne.⁹

ooo

Chapitre 2 –

Ch.2/1 – Quant à toi, que tes paroles soient conformes à la doctrine salubre, 2- selon laquelle les anciens doivent être chastes, sobres, sages, en bonne santé dans la foi, l'amour, la patience. 3- Tout comme aussi les « anciennes », se conduisant d'une manière conforme à leur caractère sacré, non médisantes, qu'elles veillent à ne pas servir trop de vin, qu'elles sachent bien enseigner, 4- afin qu'elles initient avec sagesse les jeunes femmes à aimer leurs hommes, leurs enfants, 5- et qu'elles leur apprennent à être sages, chastes, maîtresses de maison, bonnes, dociles à leurs maris, afin que la parole de Dieu ne soit pas blasphémée. 6- Les jeunes gens aussi, apprends-leur à être sages en tout, 7- en te montrant toi-même un exemple pour les belles œuvres, en faisant preuve d'intégrité dans la doctrine, entraîné à la chasteté ; 8- que ta parole salubre soit irréprochable, afin que quiconque s'y oppose soit saisi de respect, n'y trouvant rien à redire. 9- Que les esclaves soient en tout point soumis à leurs maîtres, qu'ils cherchent à bien leur plaire, sans protester, 10- sans rien dérober, mais montrant, là où ils sont, que toute la foi est bonne, de sorte qu'ils fassent resplendir en toute occasion la doctrine, celle de notre Sauveur qui est Dieu. 11- Car elle a été manifestée cette grâce de Dieu, grâce qui apporte à tous les hommes le salut, 12- qui fait notre éducation, de sorte qu'après avoir renoncé à l'impiété et aux convoitises mondaines, nous vivions en ce siècle présent avec sagesse, justice et piété, 13- dans l'attente de notre bienheureuse espérance : la manifestation de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ, 14- qui s'est livré lui-même pour nous,

⁹ **-15-16 « tout est pur pour les purs »** : Paul pense aux « mythes judaïques », dont il vient de parler (v.14) et plus spécialement aux rites de purification, aux distinctions alimentaires entre « le pur et l'impur », etc... mais au-delà de ces circonstances particulières, l'apophtegme apostolique a une portée plus générale et même universelle, rejoignant exactement la parole du Seigneur Jésus : « Si ton œil te scandalise... » C'est le mauvais regard qui pollue la création du Père, laquelle n'est pas acceptée en raison de la peur et de la honte issues du péché originel. Il faut donc purifier le regard et la conscience : « Si ton œil est simple, tout ton corps sera lumineux comme une lampe qui t'éclairerait de son éclat » (Lc.11/34-36). La conscience chrétienne n'a pratiquement tenu aucun compte de cette prescription évangélique fondamentale, et c'est pourquoi elle est encore enténébrée des complexes de peur et de honte, tout comme si le Verbe de Dieu ne s'était pas fait chair ; et l'efficacité du Baptême a été réduite par une psychologie morbide. Les hommes religieux devraient vivre nus, s'ils étaient revenus au paradis terrestre, et ce sont les plus habillés !... Comprenne qui pourra.

« inaptes à toute œuvre bonne » : ils sont cependant zélés, pleins de bonne volonté. Mais « malum ex quocumque defectu » : « le mal vient de quelque défaut que ce soit », ou mieux : « le mal vient du moindre défaut » : leur foi est rendue inopérante par les obstacles psychologiques qui subsistent en eux. C'est en raison de cette psychologie malade que l'on a forgé des « théologies » et des morales désastreuses et terrifiantes, et la libération apportée par l'Évangile a été réduite à rien.

ooo

pour nous décharger de toute iniquité et se purifier pour lui-même un peuple de rescapés, enthousiaste pour les belles œuvres. 15- Voilà ce qu'il faut dire, en convaincant d'erreur, avec une pleine autorité. Ne te laisse circonvenir par personne.

Chapitre 2 – Explication

Ch.2/1 – Quant à toi, que tes paroles soient conformes à la doctrine salubre, 2- selon laquelle les anciens doivent être chastes, sobres, sages, en bonne santé dans la foi, l'amour, la patience.¹⁰ 3- Tout comme aussi les « anciennes », se conduisant d'une manière conforme à leur caractère sacré, non médisantes, qu'elles veillent à ne pas servir trop de vin, qu'elles sachent bien enseigner,¹¹ 4- afin qu'elles initient avec sagesse les jeunes femmes à aimer leurs

¹⁰ - **Ch.2/1-2 – « la doctrine salubre »** : c'est évidemment l'Évangile lui-même dans sa simplicité et son intégrité, supposé connu de Tite. Pour que cet Évangile puisse se répandre et opérer le salut qu'il promet (2 Tim. 1/10), il importe que les Anciens en soient eux-mêmes pénétrés pour en être les vivants modèles. Qui ne serait convaincu par l'exemple, reproduit en chacun, du Foyer de Nazareth ?

« **les anciens** » : le mot a donné « prêtre ». Nous traduisons cependant « anciens », parce que ce mot manifestement, n'avait pas les caractéristiques de la domination cléricale que l'on a déplorée ensuite, par le fait que l'on a mutilé les hommes de leur « maison ». On a donc vu apparaître les déformations les plus étranges et les plus saugrenues, en même temps qu'une ascèse remplie d'hypocrisie. Le visage de l'Église s'en est trouvé complètement déformé, tant en Orient qu'en Occident. Les prêtres et les religieux n'ont plus été que des mercenaires mobilisés pour le culte liturgique symbolique... Ce glissement des institutions de l'Église dans un célibat légal qui n'avait plus le sens de l'éminente dignité corporelle de la femme créée vierge, fut la lettre qui a tué ; en sorte que l'Esprit, contristé, n'a pu relever ni sauver la chair. La désobéissance séculaire de l'Église des nations aux institutions apostoliques est la vraie raison de la crise actuelle de l'Église et des vocations, dans les pays de « vieille chrétienté », c'est-à-dire où précisément l'Évangile aurait dû porter universellement de vrais fruits de justice, de vie, de sainteté... or ce sont les pays de vieille chrétienté qui menacent le monde entier de leurs bombes nucléaires !... Situation tout à fait aberrante. Saint Pie X a écrit : « Omne malum pendet a nobis sacerdotibus » : « Tout le mal vient de nous prêtres ». Mais pourquoi n'a-t-on pas laissé les « Anciens » dans la norme des prescriptions apostoliques ? Et Saint Pie X, après ce constat d'échec, n'a pas su ni pu ramener l'Église à la doctrine salubre prescrite par l'Apôtre.

« chastes, sages » : semnos, sophronos » les mots évoquent le sens de la dignité éminente et sacrée du corps de l'homme et de la femme créée vierge pour être associée, comme Arche d'Alliance à la fécondité spirituelle dont Marie fut le type et le principe du Royaume du Père, pour la sanctification de son Nom. Paul avait le sens du péché que lui avait donné la Loi de Moïse : à savoir le péché de génération qui viole sein fermé et exige un sacrifice sanglant d'expiation (Lév.12). Mais il ne pouvait imaginer que les païens, eux qui n'avaient pas reçu l'initiation de la Loi, admettraient si difficilement qu'il y eut un péché dans l'œuvre de chair !... (Cf. également Rom. 6/13, 19, et notre commentaire de cette épître)

¹¹ -**3- « les anciennes »** : il s'agit des femmes des anciens, qui sont tout naturellement associés à leur ministère. On pourrait presque traduire par « prêtresses », si l'on traduit le mot « ancien » par « prêtre ». Toutefois il peut s'agir aussi d'autres femmes, veuves par exemple. Il n'y avait pas dans l'antiquité de célibat féminin (sinon dans les temples, des vierges consacrées, ex. les Vestales.

hommes, leurs enfants, 5- et qu'elles leur apprennent à être sages, chastes, maîtresses de maison, bonnes, dociles à leurs maris, afin que la parole de Dieu ne soit pas blasphémée.¹² 6-

« **caractère sacré** » : Il s'agit pour elles de la consécration baptismale et sacerdotale, par le fait qu'elles sont associées au sacerdoce de leur mari. À mesure que le baptême a perdu son sens profond de consécration de la créature humaine à la Sainte Trinité, il a semblé nécessaire de le remplacer par des sous-produits, comme les « vœux » et les habits « religieux ». On a donc établi une « religion » parallèle aux Sacrements divins, qui en fut la démarcation et la caricature, et qui a aliéné la créature humaine hors d'elle-même.

« **qu'elles sachent bien enseigner** » : préoccupation fondamentale de l'Apôtre : que la doctrine salubre de la Foi soit bien connue et bien exposée. En fait, dans les paroisses chrétiennes, il y eut toujours des « dames », notamment la « gouvernante » ou la « demoiselle de Mr le curé », et autres femmes pieuses, associées souvent à l'enseignement du catéchisme. Certaines vocations féminines furent directement orientées à cette « mission » fondamentale, apostolique, comme celle de la bienheureuse Anne-Marie Javouhey. Ici, le champ d'apostolat des « anciennes » s'intéressait plus directement aux « jeunes filles ou femmes », non aux enfants, car les jeunes femmes ont maris et enfants. L'Évangile s'adresse essentiellement à des adultes, capables de poser l'Acte libre de la Foi, par lequel la créature accède à la justice aux yeux de Dieu. Et cet acte de foi véritable ne peut être posé que par l'homme et la femme ensemble, dans leur libre renoncement aux œuvres mortes, aux « œuvres de la chair », « pour le service du Dieu vivant » (Rom.8/13, cf. notre commentaire Hb.6/1). Cette parole de l'épître aux Hébreux prend évidemment tout son sens lorsqu'elle est illustrée par l'exemple de Nazareth.

¹² -5- « **qu'elles apprennent à être sages** » : le même mot « semnas » employé précédemment pour les « anciens » instruits de la « doctrine salubre ».

« **chastes** » : « agnas » le mot qui implique la « non-connaissance » du bien et du mal, la « non-initiation » diabolique, mais au contraire l'initiation angélique, celle que Marie tenait fermement en elle-même en raison de l'oracle prophétique : « Voici que la vierge concevra et enfantera un fils ». La promesse angélique (promesse : epangellia, de angelos, ange) vient au-devant de sa détermination de ne pas connaître l'homme : de ne pas avoir avec l'homme de relations génitales charnelles. Elle connaissait Joseph virginalement, dans un amour conforme à la fermeture de son Sein, sanctuaire réservé à Dieu.

« **maîtresses de maison** » : ce qui indique clairement que l'Apôtre n'avait nullement l'idée que les jeunes femmes devaient être contraintes d'entrer « en religion », contraintes à une ségrégation monastique impitoyable, pour garder la chasteté !... la notion apostolique de la « chasteté » n'est pas l'encratisme manichéen que l'on a tenté, mais en vain, de pratiquer dans l'Église, pour l'abêtissement et l'aliénation presque générales de ceux et de celles qui se soumirent à ces traditions humaines terrifiantes - avec quelle admirable générosité de principe ! La chasteté apostolique est un usage de la sexualité conforme à la virginité de la femme, et non point l'abstention de toute sexualité ! Là encore nous retrouvons l'enseignement capital du de l'Ép. aux Rom. De même ensuite :

« **soumises à leurs propres hommes** » : là encore, condamnation apostolique des dispositions canoniques concernant la « vie religieuse ». Et c'est précisément parce que l'on a ainsi transgressé la pensée de l'Apôtre, celle même du Saint-Esprit, qu'ensuite et tout au long de l'histoire, « la Parole de Dieu a été blasphémée ». Ceux en effet qui avaient pour mission de la proférer et de l'enseigner étaient placés dans la désobéissance légalisée par rapport aux dispositions originelles de la Genèse et aux institutions apostoliques. Il fallait que l'Évangile nous ramène à ce « commencement », dont Jésus dit « Au commencement, il n'en était pas ainsi, que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni » (Mt.19).

Les jeunes gens aussi, apprends-leur à être sages en tout, ¹³ 7- en te montrant toi-même un exemple pour les belles œuvres, en faisant preuve d'intégrité dans la doctrine, entraîné à la chasteté ; 8- que ta parole salubre soit irréprochable, afin que quiconque s'y oppose soit saisi de respect, n'y trouvant rien à redire. ¹⁴ 9- Que les esclaves soient en tout point soumis à leurs maîtres, qu'ils cherchent à bien leur plaire, sans protester, 10- sans rien dérober, mais montrant, là où ils sont, que toute la foi est bonne, de sorte qu'ils fassent resplendir en toute occasion la doctrine, celle de notre Sauveur qui est Dieu. ¹⁵ 11- Car elle a été manifestée cette grâce de Dieu, grâce qui apporte à tous les hommes le salut, 12- qui fait notre éducation, de sorte qu'après avoir renoncé à l'impiété et aux convoitises mondaines, nous vivions en ce siècle présent avec sagesse, justice et piété, ¹⁶ 13- dans l'attente de notre bienheureuse

¹³ **-6- « les jeunes gens aussi »** : Paul n'insiste pas : il désire seulement que Timothée soit l'exemple vivant de la doctrine salubre et tout ira bien... Or on a mis des jeunes gens dans des collèges dits « libres » dont les maîtres étaient officiellement des transgresseurs obligés de la Pensée de l'Apôtre.

¹⁴ **-7-8 « intégrité dans la doctrine »** : ou « incorruptibilité » pour être plus près de l'étymologie. **« entraîné à la chasteté »** : « semnoteta » et non plus « semnos ». Mais non pas l'encratisme désespérant et sans amour.

« ne trouvant rien à redire » : litt. « n'y trouvant rien de frelaté », ou « n'ayant aucune raison de nous accuser de frivolité ou de légèreté ». Il faut que le contradicteur soit confondu par l'exemple plus encore que par la parole. Or l'exemple de Nazareth : l'Évangile vivant et vécu, n'a jamais été donné...

¹⁵ **-9-10-** Comme en 1 Pe. 2/18s. et précédemment en 1 Tim. 6/1-3. C'est le surcroît d'amour, la grâce de l'Évangile qui doit être manifestée désormais par ceux dont la « profession » n'est plus d'être esclaves ou hommes libres, mais disciples du Christ.

« que toute la foi est bonne » : ou « manifestant que la foi est toute bonne », mais non pas la « bonne foi », qui est en fait l'ignorance qui engendre des désastres. En manifestant ainsi l'excellence de la foi, les maîtres seront intrigués puis convaincus. Nous sommes aux antipodes de l'esprit de revendication et de la lutte des classes !...

¹⁶ **-11-12** : Passage célèbre que la Ste Liturgie a retenu pour la fête de la Nativité. L'Église a donc bien professé officiellement dans sa prière publique que le Salut proposé à la créature humaine réside dans la sainte génération du Christ. Ici, le bref développement dogmatique des v. 11-15 se rattache directement à la phrases précédente, où l'Apôtre espère fermement que dans son institution même l'Église sera la manifestation concrète du Salut. Elle ne l'a pas été, pour les raisons que l'on a dites : jamais les « Anciens » n'ont pu reproduire dans leur vie la Création du Père selon Gen. 1/27, repris par Jésus dans le ch.19 de St Mt.

« elle est manifestée cette grâce de Dieu » : « Réjouis-toi, Marie, pleine de grâce ». Manifestée à Nazareth lorsque l'acte de foi a rencontré le Dessein primordial de la Sainte Trinité sur la virginité sacrée de la femme. Cette grâce est répandue abondamment sur ceux qui professent cette même foi, car « il n'y a qu'une seule foi ». (Eph. 4/5)

« qui propose à tout homme le Salut » : et qui lui « apporte » aussi, à condition qu'il l'accepte. Paul indique qu'aucun homme n'est exclu de cette grâce de Dieu, qu'il soit grec, barbare, esclave ou libre, Juif ou païen, et éventuellement Crétois, puisque les Crétois semblent sur ce point assez handicapés...

« fait notre éducation » : lat. « erudiens nos » ; instruction de la Parole de Dieu d'abord, et ensuite éducation, paideuonta. Éducation qui nous amène d'abord à la vraie repentance, puis à la rectification et à la sanctification.

espérance : la manifestation de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ, ¹⁷ 14- qui s'est livré lui-même pour nous, pour nous décharger de toute iniquité et se purifier pour lui-même un peuple de rescapés, enthousiaste pour les belles œuvres. 15- Voilà ce qu'il faut dire, en convaincant d'erreur, avec une pleine autorité. Ne te laisse circonvenir par personne.

ooo

Chapitre 3 -

Ch.3/1- Rappelle-leur qu'ils ont à rester soumis aux chefs qui détiennent le pouvoir, à être soumis aux lois pour être disponibles à toute œuvre belle. 2- Qu'ils n'insultent personne, qu'ils soient sans querelles, modérés, faisant preuve de toute mansuétude à l'égard de tous les hommes. 3- Nous étions nous aussi, autrefois, insensés, révoltés, trompés, réduits en esclavage par toute sortes de désirs et de convoitises, passant notre temps à la méchanceté, à l'envie, odieux, nous haïssant les uns les autres. 4- Et c'est alors qu'a été manifestée la bonté et l'amour pour les hommes, 5- de notre Dieu Sauveur, non pas en raison des œuvres de Justice

« **l'impiété** » : par opposition à la « piété », et donc au mystère de la piété tel qu'il a été défini en 1 Tim. 3/14s. Cette renonciation implique donc la non-conformité à ce siècle-ci, comme en Rom. 12/1-3. Or pratiquement, après la brève époque apostolique, la conscience chrétienne est retombée dans le conformisme à la génération ancestrale qui n'a plus été contestée, mais au contraire légalisée, comme auparavant, sans toutefois l'appui éducatif de la Loi mosaïque. Ne nous étonnons donc pas si les promesses du Christ ne se sont pas réalisées, et si le salut, proposé à tout homme, n'est pas advenu ! La « renonciation à Satan, à ses pompes et à ses œuvres », n'était plus comprise comme le rejet du pacte diabolique premier qui a courbé l'homme sous les sentences de malédiction du ch.3 de la Gen. Seule a été sauvagée « la virginité sacrée », mais d'une manière contrainte et douloureuse et dans un état d'adultère qui exclut l'amour. Ce n'est pas cela que recherche le Père, mais « des adorateurs en Esprit et en Vérité ».

« **sagesse, justice et piété** » : sagesse ce mot revient encore : son meilleur commentaire est sans contredit la liturgie de la Vierge Marie, où les discours de la Sagesse divine sont mis dans sa bouche. C'est dire effectivement qu'elle a réalisé authentiquement la « Sagesse » que les livres sapientiaux, inspirés par l'Esprit-Saint, recommandent vivement, pour que les hommes s'arrachent enfin à l'arbre de la connaissance du bien et du mal, pour revenir à l'arbre de la vie, en renonçant à la folle séduction diabolique. « Justice » : ajustement que la foi procure à la créature humaine avec la Pensée de son Créateur. De nouveau le « piété », et son mystère, comme précédemment.

¹⁷ -13- « **la bienheureuse espérance** » : la rédemption de nos corps, lors du retour du Seigneur ; le Seigneur promet en effet la « régénération » (Mt.19/28) comme devant accompagner son retour glorieux et le jugement de ce monde. De même ci-dessous en 3/5. Le mot « palingeneseia », 2 fois dans le N.T. ; la manifestation de la gloire du Christ, ce n'est pas seulement sa gloire personnelle, mais aussi la manifestation de son œuvre de Salut dans l'Église fidèle. C'est ainsi que l'on jugera que son sacrifice volontaire « à notre place » a eu sa pleine efficacité pour ceux qui ont adhéré pleinement à l'Évangile. Enfin !...

ooo

que nous aurions accomplies nous-mêmes, mais c'est en raison de sa seule miséricorde qu'il nous a sauvés à travers le bain de régénération et le renouvellement de l'Esprit-Saint, 6- qu'il a répandu abondamment en nous par Jésus-Christ notre Sauveur, 7- afin qu'après avoir été justifiés par sa grâce, nous devenions, selon l'espérance, héritiers de la vie impérissable. 8- Parole fidèle, voici ce dont je désire que tu sois certain : c'est que ceux qui croient en Dieu doivent avoir à cœur d'exceller par de beaux ouvrages : 9- voilà qui est beau et utile pour les hommes. Mais les folles recherches, aussi bien que les généalogies, les disputes, les querelles au sujet de la Loi, tout cela est inutile et insensé. 10- Évite-les. L'homme hérétique, après un ou deux avertissements, renvoie-le ; sois assuré qu'un tel homme a fait défection, qu'il vit dans le péché, s'étant condamné lui-même. 12- Lorsque je t'enverrai Artémas ou Tychique, hâte-toi de venir vers moi, à Nicopolis : c'est là en effet que j'ai décidé de passer l'hiver. 13- Zémas le légiste, et Apollon, veille avec soin à leur voyage pour qu'ils ne manquent de rien. 14- Que les nôtres apprennent aussi à exceller en bonnes œuvres pour tout ce qui est nécessaire, afin qu'ils ne restent pas sans fruit. 15- Tous ceux qui sont avec moi te saluent. Salue ceux qui nous aiment dans la foi. Que la grâce demeure avec vous tous.

Chapitre 3 - Explication

Ch.3/1- Rappelle-leur qu'ils ont à rester soumis aux chefs qui détiennent le pouvoir, à être soumis aux lois pour être disponibles à toute œuvre belle. ¹⁸ 2- Qu'ils n'insultent personne, qu'ils soient sans querelles, modérés, faisant preuve de toute mansuétude à l'égard de tous les hommes. 3- Nous étions nous aussi, autrefois, insensés, révoltés, trompés, réduits en esclavage par toute sortes de désirs et de convoitises, passant notre temps à la méchanceté, à l'envie, odieux, nous haïssant les uns les autres. ¹⁹ 4- Et c'est alors qu'a été manifestée la

¹⁸ -**Ch.3/1- « Rappelle-leur »** : à qui ? Il faut revenir au v.10 précédent : il s'agit des fidèles dont Tite à la charge, mais plus spécialement des « Anciens » et de leurs épouses qui constituent la cellule de base de l'Église.

« les chefs qui détiennent le pouvoir » : essentiellement les magistrats qui ont la charge du bien public. Le monde romain est en paix, et ceux qui détiennent le pouvoir s'acquittent en général fort bien de leur tâche. Ils veillent à des travaux d'aménagement du territoire, aux cultures, aux constructions de voies, d'aqueducs, etc... C'est une œuvre essentiellement civilisatrice, une « belle » œuvre. Nul n'avait alors l'idée des nations meurtrières qui consacraient une notable partie de leur budget à l'armement et à un armement nucléaire !... Les conditions historiques ont changé, et il serait à souhaiter que les « anciens », nos Évêques, protestent hautement contre les lois iniques des États modernes.

¹⁹ -**3- « nous étions nous aussi, autrefois... »**. Paul parle-t-il en son nom personnel ? Sans doute, comme il le fait dans le 1^{er} ch. de la 1^{ère} à Tim. où il présente sa conversion comme un exemple type de la Miséricorde de Dieu à l'égard de tout pécheur, par la grâce de Jésus-Christ. Toutefois il se solidarise ici d'Israël et de toute son histoire, particulièrement de la tribu de Benjamin, dont il est membre, qui n'est pas édifiante (Cf. le Livre des Juges). La Loi n'a rien conduit à la perfection ; mais c'est bien la grâce du Christ qui est ici mise en évidence pour le redressement et la sanctification de la créature humaine.

bonté et l'amour pour les hommes,²⁰ 5- de notre Dieu Sauveur, non pas en raison des œuvres de Justice que nous aurions accomplies nous-mêmes, mais c'est en raison de sa seule miséricorde qu'il nous a sauvés à travers le bain de régénération et le renouvellement de l'Esprit-Saint,²¹ 6- qu'il a répandu abondamment en nous par Jésus-Christ notre Sauveur, 7- afin qu'après avoir été justifiés par sa grâce, nous devenions, selon l'espérance, héritiers de la vie impérissable. 8- Parole fidèle, voici ce dont je désire que tu sois certain : c'est que ceux qui croient en Dieu doivent avoir à cœur d'exceller par de beaux ouvrages²² : 9- voilà qui est beau

²⁰ **-4- « et c'est alors que... »** De même en Rom.5. « Alors que nous étions pécheurs, le Christ est mort pour nous » (v.8). C'est la bonté entièrement gratuite de Dieu puissamment manifestée par les événements évangéliques, pour ceux qui en perçoivent le sens par la foi. « Je ne suis pas venu juger, mais sauver les hommes... »

²¹ **-5- « les œuvres de justice »** : celles qui auraient dû être accomplies par l'autorité de la Loi bien comprise. Mais la Loi s'est heurtée à une nature abîmée par le péché, de sorte que le précepte a mis en évidence le péché qui est incrusté en l'homme charnel. C'est ainsi que la Loi dénonce le péché dans la chair. C'est tout l'enseignement du dramatique ch.7 aux Rom. Remarquons que les « œuvres de la Justice », ne sont pas « la Justice ». La Loi prescrivait des « œuvres de Justice », mais elle était par elle-même incapables de rendre la Justice à la créature humaine.

« le bain de régénération » : le Baptême reçu dans la Foi, qui procure la Justice. St Paul a fait cette puissante expérience du renouvellement baptismal, et il suppose qu'il en est de même pour Tite et de ses premiers lecteurs. Plût à Dieu que tous les chrétiens aient fait une telle expérience ! L'histoire a montré au contraire, qu'un grand nombre de baptisés, - la plupart... - sont restés victimes du comportement charnel, où la convoitise, la violence, la cupidité, la luxure, furent aussi désastreux qu'auparavant. Ils n'ont pas su s'arracher à la séduction diabolique. Il aurait fallu enseigner la voie de la Justice selon la Foi mariale et apostolique avant de baptiser et d'imposer les mains, comme on l'a fait, le plus souvent, à des hommes qui n'avaient aucune intention personnelle de se sanctifier, pour la bonne raison qu'étant nouveaux-nés, ils ne pouvaient pas poser un acte libre. La conscience chrétienne n'a jamais eu le sens de sa propre justification, si ce n'est dans la brève époque apostolique ; ensuite on a dû recourir aux pratiques de pénitence, et d'une pénitence inefficace, comme le déplorent St Augustin, St Léon... Par la suite, on a abandonné de telles pratiques, qui n'avaient rien donné, pour la bonne raison que jamais la pénitence n'a dénoncé le péché d'origine, à partir duquel dérivent tous les autres, et proviennent tous nos malheurs.

« le renouvellement de l'Esprit-Saint » : la remise en état, le retour au commencement, au principe de la création de Dieu que l'Esprit-Saint opère dans l'homme justifié par la foi. Là encore, c'est la conscience apostolique qui parle, nous révélant une expérience merveilleuse dont l'Église a gardé un nostalgique souvenir dans sa liturgie « Isti sunt agni novelli... », notamment dans celle des octaves de Pâques et de la Pentecôte. Par la suite, on a inséré à ces moments-là, les « Quatre-Temps » pour que les chrétiens défectueux puissent recevoir un renouvellement de l'Esprit-Saint. Mais évidemment ces pratiques de pénitence surajoutées à une foi défectueuse et disloquée n'ont pas pu ramener l'Église à la vraie Justice, dont le fruit défini ici comme le terme de l'espérance, est la vie impérissable. Le seul fait que, hormis les martyrs, aucun chrétien ne soit arrivé à l'Assomption, montre assez que la Foi initiale de Marie et Joseph, la vraie, qui justifie la Créature humaine face à la Paternité de Dieu, n'a pas été suivie. C'est pourquoi, à partir de la seconde génération chrétienne les Sacrements ont perdu presque entièrement leur efficacité. Dieu n'a pas de petit-fils.

²² **-8- « Que tu sois certain »** : très affermi.

et utile pour les hommes. Mais les folles recherches, aussi bien que les généalogies, les disputes, les querelles au sujet de la Loi, tout cela est inutile et insensé. 10- Évite-les. L'homme hérétique, après un ou deux avertissements, renvoie-le ²³ ; 11- sois assuré qu'un tel homme a fait défection, qu'il vit dans le péché, s'étant condamné lui-même. 12- Lorsque je t'enverrai Artémas ou Tychique, hâte-toi de venir vers moi, à Nicopolis : c'est là en effet que j'ai décidé de passer l'hiver. 13- Zémas le légiste, et Apollon, veille avec soin à leur voyage pour qu'ils ne manquent de rien. ²⁴ 14- Que les nôtres apprennent aussi à exceller en bonnes œuvres pour tout ce qui est nécessaire, afin qu'ils ne restent pas sans fruit. ²⁵ 15- Tous ceux qui sont avec moi te saluent. Salue ceux qui nous aiment dans la foi. Que la grâce demeure avec vous tous.

« **exceller** » : tenir la tête, prendre la tête. Ce sont donc les chrétiens qui doivent entreprendre une œuvre civilisatrice, dans le sens vraiment noble et humain de ce mot. C'est bien en effet ce qui s'est produit, malgré tout, surtout dans le domaine de la recherche et de la découverte scientifique, et ensuite de la technique. Malheureusement les représentants de l'Église officielle, n'ont pas toujours su faire le bon discernement : les chercheurs désintéressés, les vrais découvreurs ont été suspectés, parfois poursuivis et même condamnés, tel Galilée, obligés de se rétracter devant l'imminence du bâcher !... Quels procédés !... Quel désastre !... Inversement, on a canonisé et cité en exemple des énergumènes et des forcenés qui mutilaient leur propre corps par des pratiques dégradantes et indignes (chaînes de fer, cilices, disciplines, etc...) On a méconnu de grands artistes, compositeurs, écrivains, qui eux, auraient dû être canonisés pour leurs « belles œuvres ». L'Église a perdu la doctrine salubre des Apôtres, séduite qu'elle fut par un fanatisme pseudo-mystique, en quête d'un merveilleux dangereux et souvent diabolique, provoqué par une psychologie enténébrée par la peur et la honte et le refus blasphématoire de la création corporelle et matérielle du Père. Que l'on relise les déplorables querelles sur les capuchons, les tonsures, les pieds chaussés ou déchaussés, les ceintures et les costumes de tout genre... Vains discours que Paul avait condamnés d'avance, v.9.

²³ -10- « **l'homme hérétique** » : celui qui choisit, donc qui écarte certaines vérités de foi ; mais aussi le facétieux ou le sectaire, et aussi la tendance à une autorité dominatrice, attachée surtout aux formes et aux dignités.

« **renvoie-le** » : sens premier du mot : « écarte-le par des prières ». Cette attitude de contestation devant l'autorité divine de la Révélation est la preuve qu'un tel homme n'a pas « renoncé aux œuvres mortes », et qu'il est resté lui-même sous la sentence de condamnation. A vrai dire, l'Église a souffert bien plus des flatteurs et des flagorneurs qui ont trompé les autorités par leurs dénonciations et leurs ambitions personnelles, que par les hérétiques proprement dits, qui ne le seraient absolument pas devenus s'ils avaient vu dans l'Église la véritable épouse du Christ.

²⁴ -12-13- Les Bibles donnent les indications sur ces noms propres. Nous ne savons que peu de choses...

²⁵ -14- « **Que les nôtres** » : Paul a donné des indications pour les Anciens que Tite établira dans l'île de Crète ; il souligne ici qu'il faut se prêcher à soi-même avant de prêcher aux autres. Ce verset, toutefois a un sens assez mal défini : on peut le traduire et le comprendre autrement... On peut le comprendre aussi bien d'un travail manuel qui assure la subsistance de l'évangéliste, que des « belles œuvres » au point de vue spirituel... ?

ooo

Fin de l'Épître à Tite

Quelques réflexions en guise de conclusion sur les Épîtres Pastorales

Il ne se rencontre ici ni règlements, ni constitutions, ni réglementation positive. Rien n'est prévu pour les ordres religieux, les congrégations, les institutions ecclésiastiques qui ont assuré pendant des siècles la pérennité de l'Église, soit dans le clergé séculier, soit dans le régulier... pas question de séminaires, ni de noviciats, ni de vœux de religion... Mais ce qui ressort avant tout, c'est que l'Évangile doit être proclamé dans toute sa pureté par des hommes sûrs, parfaitement adultes, conscients de la foi, et modèles de ce qu'ils enseignent, à la tête de « maisons », de foyers solides, où la Foi est mise en application.

C'est donc, comme le disait Léon XIII « la famille établie sur des bases divines », échappant désormais par une foi intelligente à la séduction diabolique de la connaissance du bien et du mal ; voilà la vraie cellule de base du corps sauvé de Jésus-Christ, puisque Jésus lui-même est le fruit béni d'une telle cellule vivant d'une telle Foi. Le père et la mère de Jésus, Joseph et Marie, n'avaient rien de particulier en Israël : ils étaient l'un et l'autre parmi les plus humbles, les « pauvres de Yahvé », - bien que d'origine davidique. C'est leur piété authentique qui a révélé le « Mystère » caché dès avant les temps séculaires en Dieu, que le Verbe fait chair nous a confirmé par son Amen, son incontestable Témoignage.

Bien entendu, il faut accepter l'anthropologie fondamentale de la Bible, de la Genèse, celle que professaient les disciples du Seigneur formés par la Synagogue. Tous avaient la notion exacte du « péché », tel qu'il est précisé par la Loi de Moïse et ses antiques institutions. Le Trésor de cette antique Révélation n'est pas passé dans l'Église des Nations, pour la bonne raison que la mentalité gréco-latine s'inspirait surtout de la philosophie dualiste, méprisante de la chair, et du Droit Romain complètement ignorant de l'éminente dignité de la Femme. Résultat : le pensée de l'Apôtre n'a jamais pu être mise en application.

L'Église a donc été toujours sur le point d'être engloutie, comme elle l'est encore aujourd'hui. Toutefois, nous sommes appelés à faire le bilan de son Histoire, à en tirer les leçons impérieusement sévères, pour revenir enfin au témoignage de Dieu. Ce jour-là, le jour où ce témoignage sera reçu et appliqué, nous aurons le Royaume, et l'Église, bien loin de rester « sans fruit » (Ti. 3/14) portera le Fruit de la Vie impérissable qui provient infailliblement de la Justice de la Foi.